

Entre pays de Gex et Bugey, le Rhône a creusé le défilé de l'Écluse pour sortir de l'immense bassin du Léman.


Le fleuve, aujourd'hui assagi par le barrage de Génissiat situé quelques kilomètres en aval, a transpercé un chaînon du Jura, séparant le Grand Crêt d'Eau de la montagne du Vuache.

Voie de passage utilisée depuis la plus haute Antiquité, aujourd'hui parcouru par deux routes et deux voies ferrées, le défilé reste important pour les liaisons entre le bassin genevois et le couloir rhodanien.

Les fortifications de Fort-l'Écluse, en cours de restauration, témoignent du rôle stratégique ancien du site.



### Le site classé du défilé de l'Écluse

 En raison de son grand intérêt paysager, le défilé de Fort-l'Écluse est protégé en tant que site classé au titre de la loi du 2 mai 1930 (décrets du 6 novembre 1946 et du 19 mai 1992).

Le site classé s'étend sur les communes de Collonges et Léaz dans l'Ain, et Chevrier en Haute-Savoie. Il couvre une superficie de 1 844 hectares environ.

En application de cette protection, toute modification de l'aspect des lieux est soumise à autorisation du ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, ou du préfet.

La partie haute du site classé est également incluse dans la réserve naturelle de la haute chaîne du Jura (décret du 26 février 1993), où notamment les activités de loisirs (escalade, etc.) sont réglementées.

Depuis le 17 août 1998, le site fait partie du parc naturel régional du Haut-Jura



### La préservation du site est l'affaire de tous



**Respectez la nature et le paysage**

Pour vous renseigner d'avantage :

- Office de tourisme, 01550 Collonges, tél : 04 50 50 40 78
- Fort-l'Écluse Animation, 01200 Léaz, tél : 04 50 59 68 45
- Parc naturel régional du haut Jura, 39310 La Joux tél : 03 84 34 12 30

Diren Rhône-Alpes, Service de la protection et de la gestion de l'espace  
19, rue de la Villette, 69425 Lyon cedex 03  
Tél : 04 72 13 83 13

PRÉFECTURE DE RÉGION RHÔNE-ALPES



Réalisation et photographies : Graphics Meylan - Décembre 1998

SITE CLASSÉ

Le Rhône et le fort

# LE DÉFILÉ DE L'ÉCLUSE



AIN - HAUTE-SAVOIE



## Deux mille ans d'histoire

Remarqué par César, le défilé de l'Écluse est depuis toujours un site stratégique, porte entre monde germanique et monde latin. La première mention d'un ouvrage défensif, œuvre d'Amédée, sire de Gex, remonte à 1225.

*« Sortis de nuit de Genève pour retourner à Lyon, nous fûmes arrêtés au pied du fort de l'Écluse, en attendant l'ouverture des portes. Pendant cette station des sorcières de Macbeth sur la bruyère, il se passait en moi des choses étranges... »*

Chateaubriand, 1849  
*Mémoires d'outre-tombe.*

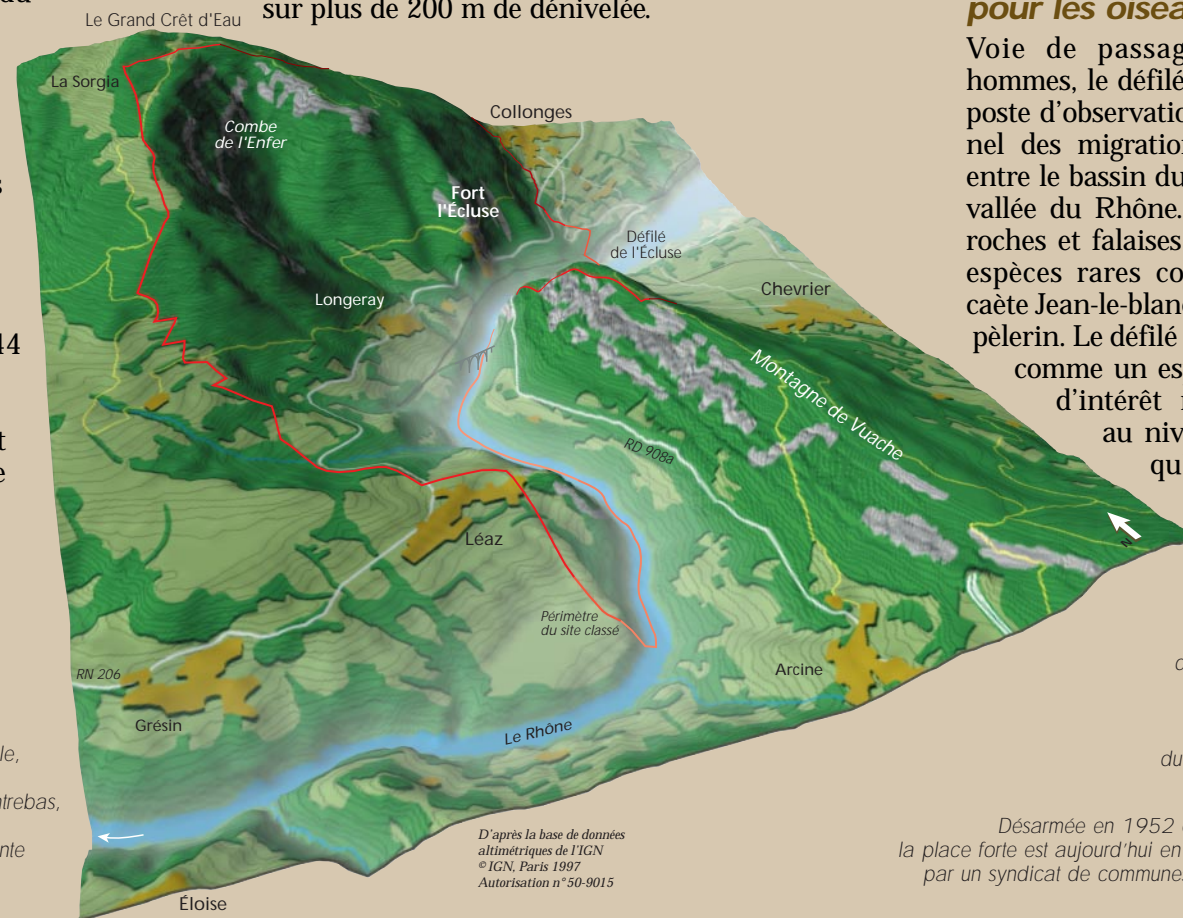
Contrôlé tour à tour par les Genevois et les Savoisyards, le site devient français par le traité de Lyon en 1601. Longtemps ouvrage majeur des défenses de l'Est, il est assiégé en 1815 par les Autrichiens.

Il perd toute importance militaire lors du rattachement de la Savoie à la France en 1860. Le fort connaît deux derniers faits d'armes, en juillet 1940, lors de sa reddition, et en juin 1944 lorsque les Résistants s'en emparent pour interdire la route de Genève aux Allemands.

*Un escalier souterrain taillé dans le rocher relie la redoute haute, construite au XIX<sup>e</sup> siècle, et le fort ancien, situé à 200 m en contrebas, que chaque époque a marqué de l'empreinte de son art militaire.*

## Un site à parcourir sur les deux rives du Rhône

Trois points permettent une découverte particulièrement forte du site. En rive droite, sur la RN206 depuis le belvédère aménagé de Léaz, c'est l'ensemble du cirque de Longeray que l'on embrasse avec, devant l'arête rocheuse de Fort-l'Écluse, les arches élégantes du viaduc ferroviaire dominant de 50 m le Rhône. En rive gauche, depuis l'extrémité de la montagne du Vuache, sur la RD908a entre Chevrier et Arcine, on se trouve face à l'éperon fortifié et l'on peut y détailler les différentes composantes des fortifications s'étageant sur plus de 200 m de dénivelée.



D'après la base de données altimétriques de l'IGN © IGN, Paris 1997 Autorisation n°50-9015

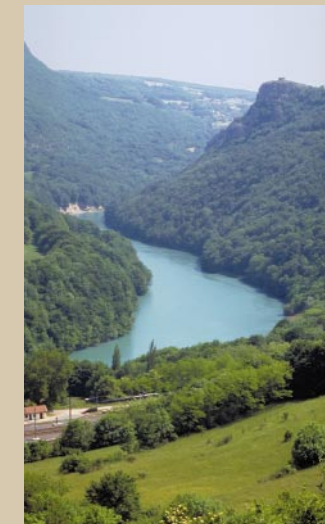


*Le défilé vu depuis le belvédère de Léaz (à gauche) et depuis le fort (à droite).*

Enfin, depuis le pont Carnot sur lequel la RN206 franchit le Rhône, on comprend le rôle stratégique du fort, contrôlant le passage sur la rive droite du fleuve.

## Un couloir de migration pour les oiseaux

Voie de passage pour les hommes, le défilé est aussi un poste d'observation exceptionnel des migrations d'oiseaux entre le bassin du Léman et la vallée du Rhône. De plus les roches et falaises abritent des espèces rares comme le circaète Jean-le-blanc et le faucon pèlerin. Le défilé est considéré comme un espace naturel d'intérêt majeur tant au niveau français qu'europpéen.



*Le promontoire de Léaz dominant le Rhône.*

*La porte d'entrée de Fort-l'Écluse, dite porte de France, est accessible depuis la RN206 à la sortie sud du tunnel de Longeray.*

*Désarmée en 1952 et vendue en 1981, la place forte est aujourd'hui en voie de restauration par un syndicat de communes et une association.*

